

Étude pour le compte de
L'Office de coopération économique pour la Méditerranée et l'Orient (Ocemo)
(Contact : Madame Michèle Mansuy)

Le niveau d'éducation des jeunes marocains
Illustration à partir des données de l'enquête de l'Ocemo sur
les attentes des jeunes dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz

Version préliminaire

Yusuf Kocoglu
kocoglu@univ-tln.fr

Le 21 septembre 2014

Les analyses proposées ici sont celles de l'auteur et n'engagent pas forcément
l'Office de coopération économique pour la Méditerranée et l'Orient

Sommaire

I. Introduction (à rédiger)	3
II. Niveau d'éducation dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz	3
Accès à l'éducation de base : un effet milieu de vie et génération.....	3
Niveau d'éducation ou diplôme le plus haut obtenu : des photographies différentes de l'éducation des jeunes de la région de MTH.....	5
III. Les déterminants du niveau d'éducation.....	6
Les variables explicatives des modèles Logit	7
Avoir un niveau d'éducation au moins égal au primaire.....	9
Les jeunes en cours d'études.....	11
Déterminants de la poursuite d'études	12
Déterminants du niveau d'études pour les jeunes ayant terminé leur scolarité	16
IV. Les motifs d'arrêts des études.....	18
V. Niveau d'éducation et parcours professionnel.....	22
VI. Niveau d'éducation et questions d'opinions	28
VII. Conclusion (à faire).....	30
ANNEXES : Stat descriptives autres variables éducation.....	31

Liste des tableaux

Tableau 1 Niveau d'éducation des jeunes par milieu de résidence et sexe	4
Tableau 2 Jeunes sans éducation selon la tranche d'âge et le milieu de résidence	4
Tableau 3 Niveau d'étude déclaré vs Diplôme le plus haut obtenu.....	6
Tableau 4 Statistiques descriptives des variables explicatives des modèles logits	8
Tableau 5 Déterminants d'avoir au moins un niveau d'éducation primaire.....	10
Tableau 6 Jeunes en cours d'études selon la tranche d'âge et le milieu de résidence	12
Tableau 7 Déterminants d'être en cours d'études	15
Tableau 8 Déterminants du niveau d'études (pour ceux qui ont terminé leur scolarité)	17
Tableau 9 Circonstances d'arrêt des études	19
Tableau 10 Circonstance principale d'arrêt des études par sexe.....	21
Tableau 11 Arrêt des études : « Choix volontaire » vs « situation involontaire »	21
Tableau 12 Niveau d'étude et « Choix volontaire » vs « situation involontaire »	22
Tableau 13 Parcours professionnel axé marché du travail.....	25
Tableau 14 Déterminants du parcours professionnel axé marché du travail	27
Tableau 15 Les variables d'opinion retenues sont les suivantes	28
Tableau 16 Effets du niveau d'éducation sur les questions d'opinions	29

I. Introduction

Si actuellement le taux net de scolarisation des enfants en âge de fréquenter l'école primaire (6-11 ans) est supérieur à 95%, la situation était différente durant la décennie 90 et au début des années 2000. Le taux net de scolarisation était en 2000 proche de 76% en moyenne et de 70% pour les filles. L'enquête OCEMO porte sur des jeunes âgés de 15 à 34 ans en 2013 aussi leur taux de scolarisation, notamment en milieu rural et pour les filles n'est pas aussi important que celui de la génération actuelle.

Dans ce travail sur l'éducation des jeunes de la région de MTH nous privilégions l'analyse du niveau d'éducation déclaré par les jeunes et non le niveau du diplôme le plus haut obtenu. En effet, nous souhaitons focaliser notre attention sur l'accès ou non à un cycle d'éducation même si les jeunes n'ont pas pu achever, pour différentes raisons (abandon ou échec), leur scolarité. Nous nous intéresserons également aux motifs d'arrêts des études.

II. Niveau d'éducation dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz

Dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz (MTH par la suite) un jeune sur quatre de 15 à 34 ans n'a pas le niveau d'éducation primaire, un autre quart a un niveau primaire, 15% ont le niveau collège et 11% ont le niveau Lycée ou plus (Tableau 1). Enfin, 20% sont encore en cours d'études. Ces résultats généraux s'ils donnent un aperçu global du niveau d'éducation des jeunes de la région de MTH ne permettent pas de mesurer la très forte hétérogénéité de la situation des jeunes selon leur milieu de résidence (urbain/rural), leur tranche d'âge et leur sexe. L'enquête montre qu'en termes de niveau d'éducation les écarts sont négligeables entre les garçons et les filles en milieu urbain, ils sont en revanche importants en milieu rural. De plus, les écarts par milieu de résidence, à sexe identique, sont très importants aussi bien pour les filles que pour les garçons. Le milieu de résidence semble d'ailleurs être le premier facteur de discrimination sur l'accès à l'éducation, avant le sexe. Nous affinons ce résultat en étudiant plus particulièrement les jeunes sans éducation et ceux en cours d'études. Une section compare la distribution des jeunes selon que la variable diplôme le plus haut obtenu ou niveau d'éducation est retenu pour évaluer la formation scolaire des jeunes.

Accès à l'éducation de base : un effet milieu de vie et génération

Comme indiqué ci-dessus, un quart des jeunes de la région de MTH n'a pas un niveau d'éducation primaire même si l'école est obligatoire au Maroc jusqu'à 15 ans. Ce taux élevé peut s'expliquer par des abandons précoces en début d'école primaire ou simplement par le fait que les jeunes ne sont jamais allés à l'école. Cette absence d'éducation concerne plus particulièrement les femmes vivant dans le milieu rural : une sur deux n'a pas le niveau primaire alors que ce taux est de 12% pour celles vivant dans un milieu urbain. Pour les hommes, on note qu'un quart d'entre eux n'a pas le niveau primaire en milieu rural contre seulement 1% en milieu urbain. Le problème d'accès à l'éducation de base dans la région de MTH est principalement lié au milieu de résidence avec un accès encore plus limité pour les femmes. Cependant, ce résultat négatif peut être nuancé par ceux obtenus par tranche d'âge (Tableau 2 &

Graphique 1). En effet, en limitant la présentation aux résultats pour les femmes, nous observons que la part des jeunes filles (15-19 ans) sans éducation n'est que de 2 % en milieu urbain et de 15% en milieu rural alors qu'elle est respectivement de 11% et de 71% pour la génération née une décennie plus tôt (25-29 ans). On constate donc un réel progrès rapide et régulier dans l'accès à l'éducation primaire y compris pour les femmes en milieu rural. Ainsi, 38% des jeunes filles (15-19 ans) ont un niveau d'éducation primaire contre 21% pour celles âgées de 20 à 24 ans. Ces données confirment donc la tendance positive observée au niveau du pays sur la décennie 2000 (Kocoglu, 2014).

Tableau 1 Niveau d'éducation des jeunes par milieu de résidence et sexe

	Ensemble			Urbain			Rural		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Sans	25,3	34,4	15,0	6,85	12,1	1,26	39,03	50,23	25,82
Primaire	27,4	27,0	27,9	15,2	12,31	18,29	36,58	37,46	35,54
College	15,2	11,9	18,9	20,04	18,51	21,66	11,51	7,12	16,71
Lycee et +	11,5	9,1	14,2	19,65	18,85	20,5	5,35	2,1	9,17
En Etudes	20,7	17,7	24,0	38,26	38,23	38,29	7,52	3,08	12,77
Effectifs	1333	707	626	570	294	276	763	413	350

Source : Enquête OCEMO (2013)

Données pondérées

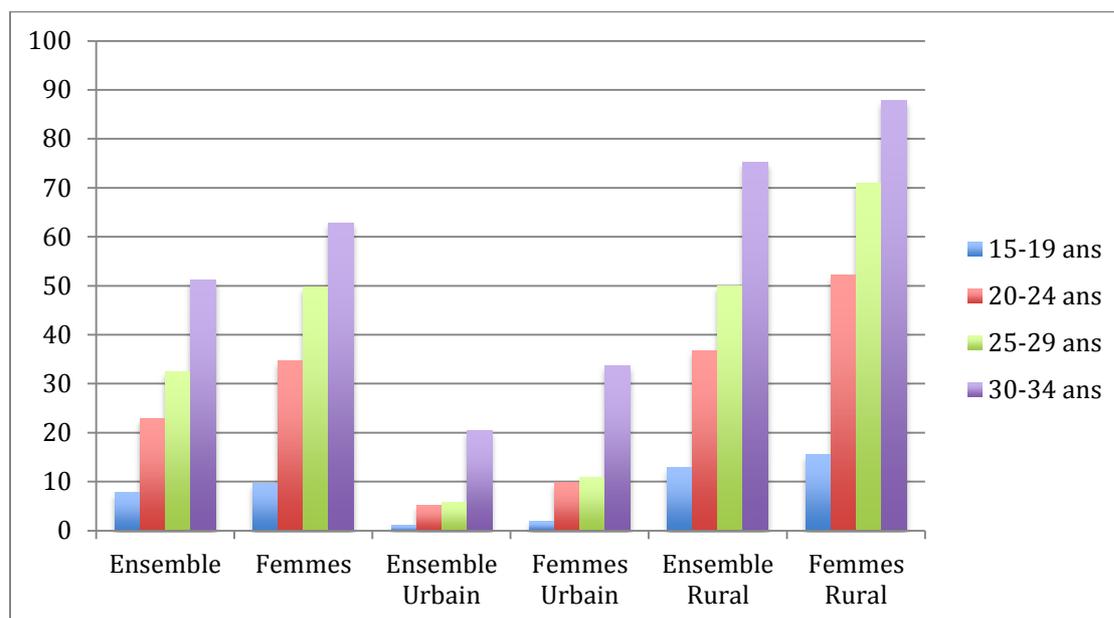
Tableau 2 Jeunes sans éducation selon la tranche d'âge et le milieu de résidence

Tranche d'âge	Ensemble			URBAIN			RURAL		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
15-19	7,72	9,65	5,3	1,01	1,83	0	12,78	15,54	9,33
20-24	22,78	34,6	8,85	5,2	9,71	0,6	36,78	52,21	16,39
25-29	32,48	49,79	16,72	5,73	10,83	1,96	49,94	70,97	28,05
30-34	51,14	62,83	37,64	20,41	33,55	3,56	75,14	87,76	61,71

Source : Enquête OCEMO (2013)

Données pondérées

Graphique 1 Jeunes sans éducation selon la tranche d'âge



Source : Enquête OCEMO (2013)
Données pondérées
Note : Ensemble = Hommes et Femmes

Niveau d'éducation ou diplôme le plus haut obtenu : des photographies différentes de l'éducation des jeunes de la région de MTH

Le niveau d'éducation des jeunes peut se mesurer dans l'enquête OCEMO soit par la question sur le niveau d'éducation atteint tel que déclaré par le jeune soit par le plus haut diplôme obtenu. Le croisement des deux variables souligne que les deux approches ne captent pas la même information. Pour les jeunes sans éducation le recoupement est quasi parfait avec 98% de similitude, même taux de recoupement pour le niveau Lycée et + et le diplôme du Collège ou plus. Les différences sont en revanche fortes sur le niveau d'éducation Primaire et collège. Lorsqu'un jeune déclare avoir un niveau d'éducation du Primaire dans 22% des cas il déclare aussi avoir obtenu le certificat d'études primaires (CEP). L'obtention du CEP est conditionnée à la réussite à l'examen de dernière année de primaire et elle est nécessaire pour poursuivre la scolarité au niveau collège. Aussi, 80% des jeunes déclarant un niveau d'éducation primaire ne déclarent pas avoir obtenu le CEP. Il s'agit soit de jeunes ayant abandonné avant la fin de l'école primaire, soit ayant échoué à l'examen du CEP ou enfin d'une sous déclaration du CEP si celui-ci est suffisamment banalisé. Même si nous ne pouvons pas exclure une sous déclaration du CEP, le taux d'abandon en école primaire apparaît ici élevé car les chiffres officiels au niveau national font état d'un taux de déperdition inférieur à 10% au primaire selon le ministère de l'éducation nationale marocain. Nous observons également une forte divergence pour les jeunes ayant déclaré un niveau d'éducation collège. Parmi les jeunes ayant déclaré un niveau collège 82% ont déclaré le CEP comme plus haut diplôme. Ce résultat impliquerait une très forte déperdition au collège puisque seulement 18% des jeunes avec un niveau collège déclarent avoir un diplôme de niveau collège ou plus. Cette discordance de résultat indique la présence probable d'une sous

déclaration des diplômes du niveau primaire ou collège et/ou une surévaluation des niveaux réels d'éducation, l'enquête ne permet pas d'apporter une correction. La comparaison entre nos deux variables de mesure du niveau d'éducation des jeunes souligne la difficulté d'obtenir une information concordante entre une approche par niveau et une approche par diplôme. Il serait utile lors de prochaines enquêtes de porter une attention particulière à la cohérence entre le plus haut diplôme obtenu et le niveau d'étude déclaré.

Dans cette analyse nous avons choisi de retenir comme variable d'intérêt le niveau d'éducation déclaré par les jeunes, ce choix correspond à notre volonté d'étudier les déterminants de l'accès aux différents niveaux d'éducation (primaire, collège, lycée ou plus) alors que l'approche par diplôme est plus pertinente pour une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes. L'approche par les niveaux surévalue cependant le niveau réel du jeune. En effet, parmi les jeunes identifiés comme ayant le niveau collège par exemple certains ont pu s'arrêter en 6^{ème} alors que d'autres ont pu terminer le collège. L'approche par le diplôme va au contraire sous-évaluer le niveau réel du jeune. En effet, parmi les jeunes ayant obtenu un diplôme du primaire certains ne sont pas allés au collège alors que d'autres ont pu poursuivre leur scolarité jusqu'en 3^{ème} sans obtenir le diplôme.

Tableau 3 Niveau d'étude déclaré vs Diplôme le plus haut obtenu

Diplôme le plus haut obtenu	Niveau d'éducation déclaré					Total
	Sans Ecole	Primaire	Collège	Lycée ou +	En études	
Sans école	98,4					332
Primaire NON diplômé	1,6	78,3			2,1	298
Primaire Diplômé		21,7	82,4	1,2	31,3	334
Diplômé du Collège ou Lycée ou plus			17,6	98,8	66,6	370
Total	100	100	100	100	100	
	337	366	202	153	275	1332

Source : Enquête OCEMO (2013)
Données pondérées

III. Les déterminants du niveau d'éducation

A l'aide de plusieurs modélisations de type Logit nous proposons d'étudier les déterminants toutes choses égales par ailleurs du niveau d'éducation des jeunes. Nous utilisons un ensemble de variables explicatives présentées dans la section suivante pour déterminer l'impact des caractéristiques individuelles ou du ménage du jeune sur son niveau d'éducation. Nous avons vu que le quart des jeunes n'ont pas eu d'accès à l'école et n'ont donc pas un niveau d'éducation primaire : quelles sont les principales caractéristiques des jeunes qui ont une éducation primaire ou supérieure ? Nous étudierons ensuite plus particulièrement le cas des jeunes en cours d'études. Pourquoi certains jeunes de 15 à 24 ans sont en cours de scolarité alors que d'autres ont préféré s'arrêter avant ? Nous proposerons ensuite un modèle logit multinomial ordonné pour identifier l'influence des variables de caractéristiques individuelles et du ménage sur le niveau d'éducation des jeunes.

Les variables explicatives des modèles Logit

Les variables explicatives retenues présentées dans le Tableau 4, comportent des caractéristiques individuelles du jeune (âge, sexe) mais aussi de son ménage : la taille du ménage (taille de la fratrie, rang du jeune dans la fratrie), le revenu du ménage (sans tenir compte du revenu éventuel apporté par le jeune), le nombre d'aides familiaux dans le ménage (hors la situation du jeune), du milieu de résidence (rural enclavé, rural proche ou urbain). Elles tiennent également compte de la situation des parents : le niveau d'éducation du père et de la mère et l'activité du père (salarié, indépendant ou sans activité rémunérée). L'aperçu du Tableau 4 par sexe nous indique que la distribution des variables explicatives est globalement très proche pour les hommes et pour les femmes. Une petite différence peut être notée, les femmes semblent appartenir à des ménages dont les parents sont légèrement moins souvent éduqués que pour les hommes.

L'âge du jeune peut jouer un effet négatif sur son niveau d'éducation par un simple effet de génération. En effet, les taux de scolarité ont fortement augmenté au Maroc durant la décennie 2000 aussi plus le jeune est âgé et moins il a bénéficié de cette dynamique nationale positive. Cet effet négatif de l'âge peut en partie être compensé par l'effet opportunité : les plus âgés ont eu la possibilité de poursuivre leurs études plus longtemps que les plus jeunes qui seraient encore en cours de scolarité. L'âge moyen des jeunes est de 23,2 ans et un tiers des jeunes a entre 15 et 19 ans, 27% entre 20 et 24 ans, 22% entre 25 et 29 ans et finalement 19% entre 30 et 34 ans.

Bien que le nombre d'enfants par femmes diminue sensiblement au Maroc, il n'en reste pas moins que le nombre moyen d'enfants par famille est élevé. Ainsi, dans la région de MTH, le nombre moyen d'enfants par famille est de 5,5 avec très peu de familles avec un seul enfant (1,6%) mais des familles nombreuses assez répandues (30% avec 7 enfants ou plus). Près d'un cinquième des jeunes vivent dans une famille de 3 enfants ou moins alors que la moitié vit avec une famille de 4 à 6 enfants et près de tiers avec une famille de 7 enfants et plus. Le jeune interrogé est dans 20% des cas l'aîné et dans 20% des cas le benjamin de la famille et en moyenne son rang dans la fratrie se situe entre le 3^{ème} et 4^{ème} enfant. Nous construisons une variable rendant compte de la taille de la fratrie du jeune (y compris le jeune). Ainsi, nous définissons, une famille de petite taille lorsque le nombre d'enfants est inférieur ou égal à 3, une famille de taille moyenne pour une famille avec 4 à 6 enfants et enfin une famille de grande taille lorsque le nombre d'enfants est 7 ou plus. Nous avons alors 18% des ménages de petite taille, 52% de taille moyenne et 30% de grande taille. La taille de la famille influence-t-elle le niveau d'éducation des jeunes ? Et le rang du jeune au sein de la fratrie joue-t-il un rôle ? Ces questions renvoient d'une part au niveau et condition de vie du jeune mais également aux différentes stratégies familiales possibles : par exemple l'aîné de la famille pourrait être occupé à une activité productive laissant ainsi la possibilité aux plus jeunes de poursuivre la scolarité. Ou autre effet inverse possible, si l'aîné a effectué des études cela servirait d'exemple pour les autres membres de la famille.

Comme signalé précédemment, le milieu de résidence est une variable discriminante de premier plan en termes de niveau d'éducation. Dans 43% des cas les jeunes vivent en milieu urbain et donc 57% sont dans un milieu rural le plus souvent proche d'une aire urbaine (45%) mais 12% résident en milieu rural enclavé.

Le revenu moyen d'activité déclaré des ménages de la région de MTH est de 2850 dirhams par mois et le revenu des ménages sans tenir compte du revenu apporté par le jeune est proche de 2400 dirhams par mois. Ce niveau de revenu déclaré par le ménage est au niveau du SMIG marocain (2330 dirhams en 2013) mais bien inférieur au revenu moyen des ménages marocains qui serait selon l'enquête du HCP de 2007 de 5300 dirhams (HCP, 2009 p.55) avec un écart important entre l'urbain (6100 dirhams) et le rural (3950 dirhams). Cet écart avec l'estimation du HCP peut en partie s'expliquer par le fait que dans l'enquête de l'OCEMO mobilisée ici seuls les revenus d'activité sont demandés alors que dans l'enquête du HCP il s'agit de l'ensemble des revenus. De plus, la région de MTH se caractérise par un taux de pauvreté (mesuré en 2007) de plus de 11,2% qui la place au cinquième rang des régions les plus pauvres parmi les seize régions du royaume¹. A noter que les ordres de grandeurs sur les écarts de revenus moyens observés entre le milieu urbain et rural correspondent à ceux présentés dans l'enquête du HCP.

Concernant la situation des parents, on remarque sans surprise un faible niveau d'éducation : 74% des jeunes ont un père sans éducation et ce taux monte à 86% pour les mères. La moitié des jeunes ont un père exerçant une activité principale comme indépendant (agriculture en milieu rural le plus souvent), pour un tiers d'entre eux le père est salarié et enfin pour les 15% restants le père n'exerce aucune activité rémunératrice.

Enfin, nous ajoutons une variable tenant compte de l'existence (ou non) d'une personne du ménage (en dehors du jeune) travaillant comme aide familial. L'idée est que si la famille a recours à un aide familial cela peut indiquer une activité familiale nécessitant des ressources humaines et donc constituer un frein pour l'éducation des jeunes. Il est à noter que 78% des jeunes vivent dans un ménage sans aide familial (hors situation du jeune) et que les ménages avec au moins un aide familial se situe quasi-exclusivement en milieu rural (95% des ménages avec aide familial).

Tableau 4 **Statistiques descriptives des variables explicatives des modèles logits**

	Ensemble	Hommes	Femmes
Homme	47,0		
Femme	53,0		
AGE moyen	23,2	23,4	23,0
AGE ^2 moyen	570,4	580,0	561,9
Famille petite taille	18,0	17,6	18,4
Famille taille moyenne	52,2	53,3	51,1
Famille grande taille	29,8	29,0	30,5
Rang du jeune dans la fratrie (moyenne)	3,4	3,3	3,4
Revenu mensuel du ménage sans le revenu du jeune (moyenne)	2397,0	2190,3	2583,8
Présence d'au moins 1 aide familiale dans le ménage	21,52	24,5	18,9
Père sans éducation	74,1	71,5	76,4
Père éduqué : , niveau primaire ou plus	25,9	28,5	23,6
Mère sans éducation	86,3	84,6	87,9

¹ Source HCP : http://www.hcp.ma/Indicateurs-regionaux-de-la-pauvrete-et-de-la-vulnerabilite-en-2007_a647.html

Mère éduquée, niveau primaire ou plus	13,7	15,4	12,1
Activité Père :			
Sans emploi rémunéré	15,6	16,4	14,9
Salarié	34,3	31,4	37,0
Indépendant	50,1	52,2	48,1
Milieu de résidence :			
Rural proche	44,8	44,5	45,0
Rural enclavé	12,5	11,4	13,4
Urbain	42,8	44,1	41,6
Variable d'interaction sexe*urbain			
Hommes et urbains	20,7		
Autres	79,3		

Source : Enquête OCEMO (2013)
Données pondérées

Avoir un niveau d'éducation au moins égal au primaire

Les jeunes qui déclarent n'avoir aucun niveau d'éducation ne sont pas allés à l'école ou ont abandonné avant d'avoir un niveau d'éducation primaire. Quelles sont les variables qui, toutes choses égales par ailleurs, jouent un rôle important sur l'accès à un niveau d'éducation au moins égal au primaire ? Un modèle logit nous permet d'apporter quelques éléments de réponse en identifiant les principales caractéristiques des jeunes et de son ménage qui influencent l'accès à un niveau d'éducation non nul. La variable dépendante du modèle prend la valeur 1 si le jeune a un niveau d'éducation au moins égal au primaire et la valeur si le jeune est sans niveau d'éducation, cette variable permet de capter les jeunes qui ont fréquenté l'école primaire pour éventuellement poursuivre à un niveau supérieur. Nous tenons compte des jeunes en cours d'étude sous l'hypothèse que si ces derniers sont encore scolarisés à 15 ans ou plus c'est qu'ils ont au moins le niveau primaire. Comme indiqué dans les analyses descriptives précédentes, le milieu de résidence joue un rôle très important sur la fréquentation de l'école par les jeunes et la durée de cette fréquentation. Aussi pour tenir compte de cet effet milieu de résidence, nous proposons quatre modèles. Le premier est un modèle logit avec l'ensemble de l'échantillon qui prends en considération le milieu de résidence avec la variable de degré d'urbanisation regroupé loin³² dont les modalités sont les suivantes : 0=rural proche, 1=rural enclavé et 2=urbain. Les modèles 2 et 3 présentent le même modèle logit mais pour le sous échantillon respectivement des jeunes urbains et des jeunes ruraux. Cette distinction permet d'identifier d'éventuels effets différenciés des variables explicatives sur le comportement des jeunes selon leur milieu de résidence. Enfin, le modèle 4 est testé sur l'ensemble de l'échantillon (rural+urbain) mais nous tenons compte de l'effet combiné du milieu de résidence (urbain vs rural) et du sexe à l'aide d'une variable d'interaction sexeurbain, obtenu par le produit des variable sexe et urbain, prend la valeur 1 si le jeune est un homme urbain et 0 sinon. L'effet de cette variable doit être combiné à ceux des variables urbain et sexe pour obtenir les comparaisons directes entre les femmes rurales (référence) et les femmes urbaines, les hommes ruraux et les hommes urbains.

² Rural enclavé est défini comme zone de résidence à plus d'une heure de trajet d'un centre urbain.

Les résultats sont présentés dans le Tableau 5, les modèles 1 et 4 portent sur l'ensemble de l'échantillon et les modèles 2 et 3 sur les sous échantillons des urbains et ruraux. Les principaux résultats, qui s'entendent toutes choses égales par ailleurs, sont les suivants :

- Quel que soit le modèle considéré, les garçons ont une probabilité plus élevée d'avoir un niveau d'éducation primaire ou supérieur. Les filles sont donc victimes d'un accès plus difficile à l'école, y compris en milieu urbain. Le milieu de résidence joue comme attendu très fortement en défaveur des jeunes du milieu rural, qu'il soit proche ou enclavé (le coefficient est de même ordre). Le modèle 4 nous permet de combiner les effets sexe et milieu de résidence afin de vérifier si les effets négatifs se renforcent. La variable d'interaction est significative à 10,1%, nous pouvons en conclure que les effets négatifs d'être une femme et d'être en milieu rural ne se renforcent pas mais ce résultat est très fragile vu le seuil de significativité. Si on calcule les odds-ratio associés aux variables sexe et milieu de résidence nous obtenons un odds-ratio de 5,2 pour le sexe, de 6,9 pour urbain. L'interprétation est la suivante, avec toutes les précautions d'usage liées à l'interprétation des odds-ratios : une femme urbaine à 6,7 fois plus de chance d'avoir au moins un niveau d'éducation primaire qu'une femme rurale³ mais qu'un homme urbain a 11,8 (5,1+6,7) fois plus de chance d'avoir au moins un niveau d'éducation primaire qu'une femme rurale.
- L'âge du jeune, la taille de la fratrie et son rang dans la fratrie n'ont pas d'effet significatif sur son accès un niveau au moins primaire. Ces résultats semblent surprenants notamment pour l'âge, nous aurions pu avoir un effet négatif de l'âge traduisant une amélioration avec les générations plus jeunes. Cet effet génération apparaît avec une faible significativité (limite de 10%) lorsque la variable âge est introduite en tranches et non pas en continu. La taille de la famille ne joue pas non plus de rôle décisif sur le fait d'atteindre le niveau primaire.
- Le niveau du revenu du ménage a globalement un effet positif sur la probabilité que le jeune ait pu atteindre un niveau primaire, cet effet est particulièrement sensible pour les jeunes en milieu rural.
- La présence d'une personne aide familiale (autre que le jeune) dans le ménage a un effet négatif sur l'accès à l'éducation primaire du jeune.
- Pour la situation des parents, il semble que seul le niveau d'éducation du père joue un rôle significatif sur le niveau d'éducation des jeunes. Si le père a un niveau d'éducation au moins égal au primaire alors le jeune aura une probabilité plus forte d'avoir aussi un niveau d'éducation au moins égal au primaire. Ce résultat est particulièrement valide pour les jeunes ruraux et moins significatif pour les jeunes urbains. Le type d'activité du père ou le niveau d'éducation de la mère n'ont pas d'effet significatif. Améliorer le niveau d'éducation des jeunes d'aujourd'hui est donc un élément favorable en dynamique pour améliorer le niveau d'éducation des générations futures.

Tableau 5 **Déterminants d'avoir au moins un niveau d'éducation primaire**

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Ensemble	Urbain	Rural	Interaction
Réf : Sans éducation				
Sexe (Réf = Femme)	1.760*** (9.41)	2.676*** (4.39)	1.701*** (8.25)	1.644*** (8.27)
AGE	-0.233 (-1.55)	-0.251 (-0.63)	-0.164 (-0.96)	-0.211 (-1.41)

³ La référence est donnée par la combinaison (0,0) pour les variables sexe et urbain, ici cela correspond donc à la femme rurale car sexe=0 (femme) et urbain =0 (rural).

AGE ^2	0.000424 (0.14)	0.00113 (0.15)	-0.00116 (-0.33)	0.0000511 (0.02)
Famille petite taille	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Famille taille moyenne	-0.380 (-1.17)	-0.0748 (-0.12)	-0.487 (-1.31)	-0.417 (-1.30)
Famille grande taille	-0.517 (-1.43)	-0.131 (-0.16)	-0.625 (-1.53)	-0.549 (-1.53)
Rang du jeune dans la fratrie	-0.00651 (-0.15)	0.0489 (0.45)	-0.0184 (-0.39)	0.000521 (0.01)
revsansj	0.000103* (1.67)	-0.00000495 (-0.05)	0.000156** (1.98)	0.000107* (1.71)
Nbafsansj (réf=0)	-0.480** (-2.39)		-0.667*** (-3.21)	-0.506** (-2.56)
Ob.nivpere2 (sans éduc.)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
1.nivpere2 (primaire ou +)	0.989*** (3.05)	0.913 (1.60)	1.147*** (2.82)	0.987*** (3.04)
Ob.nivmere2 (sans éduc.)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
1.nivmere2 (primaire ou +)	0.578 (1.06)	1.814 (1.42)	0.202 (0.32)	0.591 (1.09)
Activité Père (sans emploi rémunéré)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Activité Père (salarié)	-0.0621 (-0.22)	0.479 (0.77)	-0.213 (-0.65)	-0.0941 (-0.34)
Activité Père (indép.)	-0.500* (-1.94)	-1.278** (-2.36)	-0.360 (-1.20)	-0.549** (-2.13)
0.loin3 (rural proche)	-2.061*** (-8.45)			
1.loin3 (rural enclavé)	-2.491*** (-8.40)			
2b.loin3 (urbain)	Réf.			
Rural (réf. Urbain)				-1.940***
Homme&Urbain				Réf.
Sexe*Urbain Homme et urbain				1.014 (1.64)
Constant	7.721*** (4.21)	7.571 (1.50)	4.834** (2.35)	5.456*** (2.99)
Observations	1318	523	782	1318

t statistics entre parenthèses

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Les jeunes en cours d'études

Il est possible de constater les progrès du niveau d'éducation des jeunes à travers la proportion des jeunes de la tranche d'âge 15-19 ans qui sont en cours d'études et donc qui ont déjà obtenu au minimum un niveau primaire et qui devraient obtenir, sauf abandon, un niveau collège ou un niveau lycée. On constate que près de la moitié (48%) des jeunes de 15 à 19 ans sont en cours d'études (Tableau 6). Ce ratio est cependant nettement plus élevé en milieu urbain (84%) qu'en milieu rural (20%). Notamment, les jeunes filles (15-19 ans) vivant dans le milieu rural sont particulièrement peu nombreuses à poursuivre les études : moins de 10% d'entre elles sont en cours d'études contre plus de 83% pour leurs homologues du même âge vivant en milieu urbain.

Un écart important est également constaté pour les jeunes garçons : 33% sont en cours d'études en milieu rural contre 84% en milieu urbain. Ainsi, si l'accès à l'école primaire semble généralisé pour les jeunes de la nouvelle génération (15-19 ans), l'accès au collège et au lycée reste en revanche un privilège des jeunes urbains et de quelques jeunes garçons vivant en milieu rural.

Les jeunes de la tranche d'âge 20-24 ans qui sont en cours d'études devraient, en théorie, suivre des études post-lycée. Premier constat, 16% des jeunes de 20 à 24 ans sont en cours d'études soit trois fois moins que les 15-19 ans (48%). Même s'il ne s'agit pas de la même génération, on peut noter une forte déperdition à la fin du collège ou du lycée. Cette déperdition concerne légèrement plus les filles que les garçons. Un résultat frappant est à souligner : dans la région de MTH aucune fille de 20 à 24 ans vivant dans le milieu rural ne poursuit ses études et c'est seulement le cas de 7% des garçons. Ce résultat s'explique à la fois par un faible taux d'éducation pour les filles dans le milieu rural mais aussi par le fait que poursuivre des études post-lycée nécessite généralement de s'installer en milieu urbain à proximité des universités par exemple⁴.

Tableau 6 Jeunes en cours d'études selon la tranche d'âge et le milieu de résidence

En cours d'études	Ensemble			URBAIN			RURAL		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Urbain	Femmes	Hommes	Rural	Femmes	Hommes
15-19 ans	47,55	40,8	55,96	83,74	82,78	84,92	20,22	9,22	33,98
20-24 ans	16,42	11,59	22,1	32,91	27,98	37,93	3,28	0	7,61

Source : Enquête OCEMO (2013)

Données pondérées

Déterminants de la poursuite d'études

Une analyse toutes choses égales par ailleurs par un modèle Logit, permet d'identifier les principaux facteurs déterminants la probabilité pour les jeunes d'une tranche d'âge donnée d'être en cours d'études plutôt que d'avoir arrêté ses études. Nous limitons notre analyse aux deux tranches d'âge les plus jeunes, 15-19 ans et 20-24 ans, pour lesquelles nous avons un nombre de jeunes en cours d'études significatif. Etant donné le poids important du milieu de résidence (rural, urbain) sur la poursuite d'étude, nous proposons trois modèles logits pour chaque tranche d'âge : un premier modèle concerne l'ensemble de la population étudiée avec une variable pour tenir compte du milieu de résidence ; un modèle pour les jeunes urbains ; un modèle pour les jeunes ruraux. Cette distinction permet de mettre en avant des effets différenciés des variables explicatives sur le comportement du jeune selon qu'il réside dans le milieu urbain ou rural. Les variables explicatives sont les mêmes que ceux précédemment retenues (Tableau 4) et les résultats sont présentés dans le Tableau 7. Les modèles 1 à 3 donnent les résultats pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans et les modèles 4 à 6 pour ceux âgés de 20 à 24 ans.

- 15 à 19 ans :

⁴ A noter que les enquêteurs avaient pour consigne d'inclure dans la base d'enquête les jeunes du ménage vivant hors de la maison familiale pour raison de poursuite d'études, et donc en théorie il était possible d'en interroger. Faute d'information, il n'est pas possible de vérifier l'application de cette consigne.

Avec la régression économétrique sur l'ensemble de l'échantillon (modèle 1) nous observons un effet significatif du sexe sur la probabilité d'être en cours d'étude : les jeunes garçons de 15 à 19 ans ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus élevée que leurs homologues féminines de poursuivre leurs scolarités. Cependant cet effet du sexe n'est pas observé pour le sous échantillon constitué des jeunes urbains. Ainsi, le premier résultat intéressant à noter est que les jeunes filles de cette tranche d'âge vivant en milieu urbain ont donc, toutes choses égales par ailleurs, la même probabilité de poursuivre leurs études que les garçons (modèle 2). Aussi l'accès à l'école en milieu urbain n'est-il plus une question de sexe. En revanche, en milieu rural, le sexe joue un rôle très important en défaveur des jeunes filles : elles ont, toutes choses égales par ailleurs, une plus faible probabilité d'être scolarisées entre 15 et 19 ans que leurs homologues masculins (modèle 3). Les jeunes de 17 à 19 ans ont une probabilité plus faible d'être en cours d'études que ceux âgés de 15 à 17 ans et ce résultat est valable quel que soit le modèle testé. Une interprétation logique de ce résultat est qu'une partie significative des jeunes arrêtent leur scolarité à la fin des années collèges. Ce résultat rejoint celui constaté par Kocoglu (2014) au niveau national avec un jeune sur cinq qui abandonne l'école à la fin du collège.

La taille de la fratrie, quel que soit le milieu de résidence, ne joue pas de rôle sur la probabilité d'être en cours de scolarité pour les jeunes. Le rang du jeune dans la fratrie ne joue pas non plus de rôle significatif. Les effets attendus de ces variables peuvent en partie être captés par la variable revenu du ménage (pour les conditions de vie) ou la variable nombre d'aides familiaux dans le ménage (pour la stratégie familiale).

Le revenu, comme attendu, a un effet positif sur la probabilité des jeunes de poursuivre leur scolarité (modèle 1). Cependant, tout comme le sexe, cet effet n'est significatif que pour les jeunes vivant en milieu rural et non pas pour les jeunes urbains. Il semble donc que pour les jeunes urbains l'accès à l'école soit ancré dans les mentalités quel que soit le sexe du jeune, la taille du ménage ou son niveau de revenu. En revanche, en milieu rural, l'accès à l'école pour les 15-19 ans semble significativement dépendre du niveau de revenu du ménage. Ce résultat peut être lié à la fois au coût d'opportunité d'envoyer le jeune à l'école en termes de perte de force productive pour le ménage et au coût d'accès au collège ou au lycée qui peuvent comprendre les frais de transport, de repas et de fournitures scolaires plus importants qu'en école primaire.

La présence d'une aide familiale dans le ménage du jeune a un effet négatif sur la poursuite de la scolarité des jeunes urbains mais ce résultat doit être considéré avec précaution étant donné le peu d'observations concernées et un taux d'erreur proche du seuil de 10%.

Enfin, concernant les caractéristiques des parents, le niveau d'éducation du père a un effet positif sur la poursuite de la scolarité des jeunes uniquement en milieu rural, le niveau d'éducation de la mère ne jouant aucun rôle significatif. Lorsque le père est allé à l'école, i.e il a un niveau d'éducation au moins égal au primaire, alors la probabilité pour que les jeunes ruraux poursuivent leur scolarité entre 15 et 19 ans augmente. Enfin avoir un père salarié joue également un rôle positif sur la poursuite de la scolarité des jeunes en milieu rural.

En synthèse, les principaux résultats du modèle pour les jeunes de 15 à 19 ans sont les suivants : l'accès à l'école en milieu urbain est généralisé, il ne dépend notamment pas du sexe du jeune, ni du revenu du ménage, ni de la taille du ménage, ni du niveau d'éducation des parents pas plus que du type d'activité du père mais on constate une baisse de la scolarité à partir de 17 ans. Pour les jeunes ruraux, les jeunes filles poursuivent moins souvent leur scolarité, le revenu du

ménage ainsi que le niveau d'éducation du père et une activité professionnelle comme salarié jouent positivement sur la poursuite de la scolarité.

- 20 à 24 ans :

Pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans poursuivant leurs études l'analyse est plus délicate pour le milieu rural en raison d'une part du faible nombre d'observations (85) et d'autre part du fait que certaines cellules sont vides comme par exemple les jeunes filles de 20 à 24 ans en cours d'études. Aussi les résultats du modèle 6 doivent être considérés avec une grande précaution c'est pourquoi nous privilégierons l'analyse des résultats des modèles 4 et 5. Les résultats principaux de la poursuite d'étude chez les jeunes de 20 à 24 ans sont, toutes choses égales par ailleurs, les suivants : les garçons ont une probabilité plus élevée de poursuivre leurs études, le revenu du ménage joue clairement un effet positif, le niveau d'éducation de la mère a un effet positif. Ici contrairement aux jeunes de 15 à 19 ans ni le niveau d'éducation du père ni la nature de son activité professionnelle ne jouent un rôle. Ainsi, si l'accès à la scolarité secondaire (collège et lycée) se généralise en milieu urbain, l'accès aux études supérieures reste déterminé par des caractéristiques de genre, de revenu, d'éducation de la mère et du milieu de résidence avec un net avantage aux jeunes urbains.

Un dernier résultat à nuancer concerne l'effet du milieu de résidence sur la poursuite d'étude. Le modèle indique un effet négatif pour les jeunes vivant en milieu rural proche et pas d'effet significatif pour les jeunes du rural enclavé. Ce résultat est relativiser en raison d'un nombre d'observations très faible pour le rural enclavé avec notamment un seul jeune en poursuite d'étude.

Tableau 7 Déterminants d'être en cours d'études

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	15-19 ans	15-19 ans Urbain	15-19 ans Rural	20-24 ans	20-24 ans Urbain	20-24 ans Rural
En cours d'études						
Sexe (réf = Femmes)	1.272*** (4.27)	0.208 (0.47)	2.352*** (5.05)	0.905** (2.31)	0.441 (0.99)	
Age 17-19 ans (réf. = 15-16 ans)	-1.254*** (-4.24)	-1.607*** (-2.83)	-1.117*** (-2.85)			
Age 22-24 ans (réf. = 20-22 ans)				-1.301*** (-3.25)	-1.542*** (-3.40)	0.785 (0.64)
Famille petite taille	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Famille taille moyenne	-0.280 (-0.78)	0.216 (0.40)	-0.705 (-1.29)	-0.152 (-0.33)	-0.211 (-0.40)	1.799 (0.85)
Famille grande taille	-0.634 (-1.05)	-0.351 (-0.36)	-0.972 (-1.15)	-0.593 (-0.63)	0.548 (0.46)	-3.968 (-1.12)
Rang du jeune dans la fratrie	0.0327 (0.35)	-0.0421 (-0.27)	0.108 (0.87)	0.00410 (0.03)	-0.199 (-1.00)	0.499 (1.44)
Revenu du ménage (sans le jeune)	0.000234*** (2.62)	0.0000724 (0.81)	0.000576*** (3.55)	0.000261*** (3.35)	0.000250*** (3.03)	0.00163** (2.22)
Présence Aide Familial (réf=0)	-0.0947 (-0.25)	-3.044* (-1.69)	-0.101 (-0.23)	-0.999 (-1.06)	-0.439 (-0.36)	-0.241 (-0.13)
Père sans éducation	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Père niveau primaire ou +	0.739** (2.01)	0.361 (0.70)	1.456** (2.57)	0.140 (0.30)	0.231 (0.43)	-2.278 (-0.98)
Mère sans sans éducation	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Mère niveau primaire ou +	0.115 (0.24)	0.606 (1.01)	-0.169 (-0.18)	0.830* (1.78)	0.940* (1.82)	
Père sans emploi rémunéré	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Père salarié	0.369 (0.84)	-0.0909 (-0.16)	2.176* (1.78)	-0.293 (-0.55)	-0.0722 (-0.12)	-2.722* (-1.71)
Père indépendant	0.627 (1.45)	0.00227 (0.00)	1.913 (1.61)	-0.773 (-1.35)	-0.480 (-0.71)	-4.723** (-2.14)
Rural proche	-2.626*** (-7.47)			-1.608*** (-3.04)		
Rural enclavé	-3.321*** (-6.06)			-1.910 (-1.59)		
Urbain	Réf.			Réf.		
Constant	0.578 (0.98)	2.139** (2.43)	-5.115*** (-3.64)	-1.234 (-1.54)	-0.685 (-0.74)	-5.314* (-1.69)
Observations	433	182	251	349	147	85

t statistics entre parenthèses

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Déterminants du niveau d'études pour les jeunes ayant terminé leur scolarité

Comme indiqué dans le Tableau 1, 25% des jeunes n'ont pas le niveau primaire, 27% ont arrêté l'école avec un niveau primaire, 15% avec un niveau collège et 11% avec un niveau lycée ou supérieur. Avant d'analyser plus en détails les raisons déclarées par les jeunes pour expliquer l'arrêt de leur scolarité nous analysons l'effet des variables de caractéristiques individuelles et du ménage sur leur niveau d'étude.

Nous proposons de tester à l'aide d'un modèle logit multinomial ordonné l'effet des caractéristiques présentées dans les modèles précédents sur le niveau d'étude du jeune. Le choix d'un modèle logit multinomial ordonné se justifie dans la mesure où le niveau d'éducation du jeune renvoie directement à la durée de sa scolarité qui est une variable ordonnée : sans éducation < primaire < collège < lycée ou plus. Le choix de ce modèle implique d'accepter une hypothèse théorique sous-jacente car ce modèle empirique présuppose que le jeune effectue dès le début un choix parmi les différentes options possibles sur le niveau d'éducation qu'il souhaite obtenir. L'hypothèse d'un choix séquentiel (primaire contre sans éducation d'abord, puis collège contre primaire et enfin lycée (ou plus) contre collège) n'est pas considéré.

La variable dépendante est le niveau d'étude du jeune avec comme modalité : 0 = sans éducation, 1 = niveau primaire, 2 = niveau collège et 3 = niveau lycée ou plus et les variables explicatives sont les mêmes que celles retenues dans le modèle sur les déterminants de la poursuite d'étude (Tableau 7). Nous proposons toujours trois modèles, un premier sur l'ensemble de l'échantillon (rural+urbain), un deuxième sur les jeunes urbains et un dernier sur les jeunes ruraux. Les résultats sont présentés dans le Tableau 8.

Sans surprise nous retrouvons les principaux résultats évoqués dans les précédents modèles à savoir : les garçons ont, toutes choses égales par ailleurs, un niveau d'étude supérieur à celui des filles, la variable avec le coefficient le plus important est toujours le milieu de résidence avec un très fort avantage aux jeunes du milieu urbain. Le revenu a un effet positif sur le niveau d'éducation des jeunes et cet effet est de même ampleur en milieu rural et urbain. Le niveau d'éducation du père joue également un rôle positif fort sur le niveau d'éducation des jeunes en revanche si ce dernier exerce une activité d'indépendant cela a un effet plutôt négatif. Comme pour les autres modèles, la taille du ménage, le rang dans la fratrie et le niveau d'éducation de la mère n'ont pas d'effet significatif sur le niveau d'éducation des jeunes.

Tableau 8 Déterminants du niveau d'études (pour ceux qui ont terminé leur scolarité)

	(1)	(2)	(3)
Logit multinomial ordonné	Ensemble	Urbain	Rural
Niveau d'éducation			
Sexe (Réf = Femme)	1.066*** (8.36)	0.323 (1.54)	1.498*** (9.05)
AGE	0.166 (1.50)	0.884*** (3.86)	0.162 (1.14)
AGE ^2	-0.00539** (-2.39)	-0.0176*** (-3.96)	-0.00635** (-2.13)
Famille petite taille	Réf.	Réf.	Réf.
Famille taille moyenne	-0.230 (-1.18)	-0.193 (-0.65)	-0.380 (-1.45)
Famille grande taille	-0.330 (-1.37)	-0.324 (-0.76)	-0.449 (-1.45)
Rang du jeune dans la fratrie	0.00228 (0.07)	0.0303 (0.47)	-0.00451 (-0.11)
revsansj	0.000130*** (3.51)	0.000120*** (2.64)	0.000125* (1.87)
nbfansj	-0.423*** (-2.72)	-0.00499 (-0.01)	-0.669*** (-3.86)
Ob.nivpere2 (sans éduc.)	Réf.	Réf.	Réf.
1.nivpere2 (primaire ou +)	0.939*** (4.96)	0.945*** (3.47)	1.058*** (3.93)
Ob.nivmere2 (sans éduc.)	Réf.	Réf.	Réf.
1.nivmere2 (primaire ou +)	0.207 (0.79)	0.216 (0.64)	0.617 (1.50)
Activité Père (sans emploi rémunéré)	Réf.	Réf.	Réf.
Activité Père (salarie)	-0.0507 (-0.27)	-0.128 (-0.46)	0.0988 (0.38)
Activité Père (indép.)	-0.616*** (-3.45)	-1.055*** (-3.76)	-0.283 (-1.17)
0.loin3 (rural proche)	-1.650*** (-10.30)		
1.loin3 (rural enclavé)	-1.957*** (-8.89)		
2b.loin3 (urbain)	Réf.		
Cut1 Constante	-1.337 (-1.00)	8.603*** (2.99)	-0.104 (-0.06)
cut2 Constante	0.730 (0.55)	10.32*** (3.58)	2.232 (1.36)
cut3 Constante	2.239* (1.67)	11.92*** (4.11)	3.693** (2.24)
Observations	1046	323	723

t statistics in parentheses

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

IV. Les motifs d'arrêts des études

Le questionnaire comporte une série de questions sur la fin des études initiales : l'âge de fin d'étude, les raisons pour lesquelles le jeune a arrêté sa scolarité et une série de questions sur les éventuelles formations suivies après la fin des études initiales. Comme indiqué dans le Tableau 1, près de 80% des jeunes ne sont pas en cours d'études et comme analysé dans le Tableau 6 et le Tableau 7 la tranche d'âge et le milieu de résidence entre autres jouent un rôle important sur la proportion de jeunes ayant arrêté leurs études. Dans cette section, nous nous intéressons aux motivations des jeunes pour arrêter leurs études. Cette problématique peut être traitée à l'aide de la question E190 et E195 du questionnaire qui pour la première demande les circonstances d'arrêt des études avec 12 modalités de réponses possibles et la seconde demande de préciser la raison principale si plusieurs réponses ont été données. Avant de présenter les résultats, il est utile de préciser que pour 45% des jeunes cette question est sans objet puisqu'ils sont soit en cours d'études soit n'ont jamais fréquenté l'école⁵ et donc le champ de l'analyse est restreint aux 721 jeunes sur les 1333 de l'enquête qui ont arrêté leurs études.

Nous présentons dans un premier temps les motifs d'arrêt des études avancés par les jeunes sans tenir compte de la principale raison que nous étudierons dans un second temps. Parmi les treize modalités de réponses possibles, 60% des jeunes citent qu'un seul motif pour expliquer l'arrêt de leurs études, 28% citent deux motifs et 12% citent trois motifs ou plus. Ce résultat est intéressant car il souligne que le jeune identifie assez bien la ou les raison(s) principales de la fin de leur scolarité.

Les treize modalités de réponses possibles sont présentées dans le Tableau 9 par ordre décroissant de la fréquence de citation. La contrainte financière est la justification d'arrêt des études la plus fréquemment citée par les jeunes (32%). Cependant, cette contrainte financière est nettement plus souvent évoquée par les jeunes ruraux (36%) que les jeunes urbains (27%). En fait, pour les jeunes urbains, la lassitude des études est le motif le plus souvent cité (34%) et ceci concerne aussi une forte proportion de jeunes ruraux (28%). Sans surprise l'éloignement de l'école arrive en seconde position des motifs les plus souvent cités par les jeunes ruraux (30%) alors que cela reste marginale pour les jeunes urbains (8%). Enfin, l'échec scolaire est cité par 29% des jeunes urbains pour expliquer l'arrêt de leur scolarité et ce taux est de 20% pour les jeunes ruraux. Ainsi, près d'un quart des jeunes évoque l'échec scolaire comme un élément d'explication à leur rupture de scolarité.

Les résultats sur la principale raison d'arrêt des études recourent en grande partie ceux évoqués ci-dessus sur les motifs cités car près de 90% des jeunes ont cité un ou deux motifs d'arrêt d'étude. Le premier motif avancé pour expliquer l'arrêt des études est donc lié à un manque de moyens financiers du ménage : pour 23% des jeunes c'est la motivation principale, ce taux est légèrement plus important en milieu rural (25%) qu'en milieu urbain (21%). Le coût des études est donc un frein important pour la poursuite d'étude des jeunes, qu'ils soient en milieu urbain ou rural. Ce résultat déclaré par les jeunes confirme ceux présentés dans les modèles logits précédents dans lesquels le revenu du ménage a un effet significatif et positif sur le niveau d'éducation des jeunes. Ce double résultat est un élément utile pour les pouvoirs publics dans la mesure où un soutien financier au ménage ou une réduction du coût de la scolarité pourrait permettre d'améliorer le niveau d'étude des jeunes.

⁵ Pour une prochaine enquête il serait utile de demander à ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, les raisons de cette non scolarisation.

Tableau 9 Circonstances d'arrêt des études

	Ensemble		Rural		Urbain	
	Motif Cité	Motif principal	Motif Cité	Motif principal	Motif Cité	Motif principal
Votre famille ou vous-même n'aviez pas les moyens de financer des études plus longues ?	32,1	23,2	36,4	25,0	26,6	20,9
Vous en aviez assez des études	30,9	21,5	28,6	20,7	34,0	22,4
Vos résultats scolaires étaient insuffisants, ou vous étiez en échec à l'examen ?	23,7	14,9	19,9	12,2	28,6	18,5
L'école était trop éloignée ?	20,3	12,4	29,8	18,5	7,9	4,4
Vous vouliez travailler ?	13,2	5,9	10,2	3,3	17,1	9,4
Vos parents ne voulaient pas que vous continuiez vos études ?	9,5	6,0	11,3	8,0	7,2	3,5
Vous aviez trouvé du travail (y compris comme aide familial) ?	6,7	3,2	8,2	3,9	4,8	2,3
Vous aviez atteint le niveau (de formation) souhaité ?	6,5	4,7	2,9	1,7	11,1	8,7
Autres	4,3	3,8	3,7	3,2	5,1	4,6
Vous vouliez fonder une famille ?	4,2	3,1	3,1	1,9	5,6	4,5
La filière ne vous convenait pas, c'était une mauvaise orientation ?	1,0	0,1	0,2		2,0	0,3
Votre dossier d'inscription dans une école ou une formation n'a pas été accepté, ou il n'y avait plus de place ?	1,0	1,0	1,3	1,3	0,5	0,5
Vous vouliez vous occuper de vos enfants	0,6		0,5		0,6	
Total	154	100	156	100	151	100
Observations	720	721	407	408	313	313

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes ayant arrêté leurs études soit 721 observations (dont 3 non réponses) sur les 1333, données pondérées.

Le deuxième motif principal avancé par les jeunes est simplement une lassitude vis à vis des études, qu'ils soient en milieu rural ou urbain 21% des jeunes ont arrêté leurs études parce qu'ils en avaient assez. Pour les motifs suivants, nous observons une nette différence entre les jeunes ruraux et urbains. Pour les ruraux, l'éloignement par rapport à l'école constitue le troisième motif d'arrêts des études (18,5%) alors que les urbains il s'agit d'un arrêt consécutif à un échec scolaire (18,5%). Au-delà du coût lié au transport, la durée de transport pour accéder à l'école, notamment au collège ou lycée, est un handicap sérieux pour les jeunes ruraux et sur cette question les pouvoirs publics peuvent également jouer un rôle en améliorant les conditions d'accès aux groupes scolaires. L'échec scolaire apparaît également comme un frein significatif à la poursuite des études, cela concerne près d'un jeune urbain sur cinq et un jeune rural sur huit. Améliorer la qualité de l'éducation ou proposer d'autres formes de formation à ces jeunes en échec scolaire pourrait leur permettre de poursuivre leur scolarité. Enfin, pour 8% des jeunes ruraux l'arrêt des études a été dicté par un choix des parents alors que pour les urbains des motivations plus positives ressortent comme la volonté de travailler (9%) ou le fait d'avoir atteint le niveau d'étude souhaité (9%). Les autres motivations représentent moins de 5% des cas et donc peuvent être considérées comme marginales.

Nous proposons d'affiner ce premier aperçu global des principales causes d'arrêt des études par une distinction par genre : les filles et les garçons arrêtent-ils l'école pour les mêmes raisons ? Afin d'alléger la présentation et vu le faible nombre d'observations nous retenons les raisons les plus fréquemment évoquées par les jeunes (Tableau 10). Les raisons financières sont davantage évoquées par les hommes (28% contre 17% pour les femmes), la lassitude des études concerne en premier lieu les femmes urbaines (26% contre 20% pour les hommes), l'échec scolaire est plus cité par les hommes notamment urbains. Cela indiquerait que cette catégorie a une possibilité de poursuivre la scolarité mais l'échec les bloque, cette possibilité de poursuite d'étude est peut-être moins présente pour les femmes. L'éloignement est la première cause d'arrêt des études citée par les femmes rurales, cela concerne 26% des causes de leur arrêt alors que pour les hommes ruraux ce taux est de 11%. Le rôle des parents sur l'arrêt des études est principalement citée par les femmes (10% contre 3% pour les hommes) et notamment les femmes du milieu rural (12%). Pour les pouvoirs publics ces éléments indiquent que les politiques favorisant l'accès aux écoles auraient un effet positif marqué sur la scolarité des femmes notamment issues du milieu rural alors que les aides financières aux ménages ou les politiques de lutte contre l'échec scolaire seraient plus bénéfiques pour les hommes urbains.

Nous proposons de regrouper les motifs évoqués pour expliquer l'arrêt des études en deux grandes catégories :

- Le premier groupe de motifs d'arrêts concerne les modalités relevant d'un choix du jeune, s'y retrouvent les arrêts pour les motifs suivants : Vous en aviez assez des études ; Vous aviez atteint le niveau (de formation) souhaité ; Vous aviez trouvé du travail (y compris comme aide familial), Vous vouliez travailler ; Vous vouliez fonder une famille. Ces modalités expriment une décision du jeune et nous les nommerons « Arrêt volontaire ».

- La seconde catégorie des arrêts concerne les motivations qui semblent être subit par le jeune et donc ne relevant d'un choix. Elle regroupe les modalités suivantes : Votre famille ou vous-même n'aviez pas les moyens de financer des études plus longues ; Vos résultats scolaires étaient insuffisants, ou vous étiez en échec à l'examen ; L'école était trop éloignée ; Vos parents ne voulaient pas que vous continuiez vos études ; Votre dossier d'inscription dans une école ou une formation n'a pas été accepté, ou il n'y avait plus de place. Ces modalités expriment une contrainte subit par le jeune et qui représente un handicap à ses yeux pour poursuivre ses études, nous nommerons ce groupe « Arrêt involontaire ».

Nous pouvons ainsi définir une variable binaire nommée « Arrêt involontaire » qui prend la valeur 1 si le motif d'arrêt se trouve dans la catégorie « Arrêt involontaire » et la valeur 0 si le motif d'arrêt se trouve dans la catégorie « Arrêt volontaire ». Nous proposons d'étudier les caractéristiques des jeunes selon qu'ils ont arrêté leurs études de manière « volontaire » ou « involontaire »⁶. Selon cette classification, pour un gros tiers (36%) des jeunes ayant arrêté leurs études il s'agit d'une situation non souhaitée (Tableau 11). Pour les jeunes femmes du milieu rural ce taux monte à près de 50%, soit une jeune femme rurale sur deux a été en quelque sorte contrainte d'arrêter les études. Même si en milieu urbain, la contrainte est moins présente

⁶ Par rapport aux modalités de la variable du questionnaire, 30 observations ne sont pas prises en compte en raison d'une non réponse (3 obs.) ou d'une réponse « autres » sans précision (27 obs.) et donc impossible à classer entre motifs « volontaires » ou « involontaires ».

elle concerne tout de même plus d'un quart des jeunes (28%). Ces résultats indiquent qu'il existe une marge non négligeable pour améliorer le taux de scolarité des jeunes de la région de MTH et notamment des jeunes filles du milieu rural. Ce constat est d'autant plus pertinent qu'il s'applique particulièrement aux plus jeunes générations (15-19 ans) : 45% des 15-19 ans qui ont arrêté leurs études évoquent un motif indépendant de leur volonté dont notamment l'éloignement de l'école pour les jeunes filles et les raisons financières pour les filles et les garçons.

Tableau 10 Circonstance principale d'arrêt des études par sexe

	Ensemble		Rural		Urbain	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Votre famille ou vous-même n'aviez pas les moyens de financer des études plus longues ?	17,9	27,9	20,9	28,7	13,9	26,9
Vous en aviez assez des études	22,9	20,1	20,5	20,9	26,1	19,1
Vos résultats scolaires étaient insuffisants, ou vous étiez en échec à l'examen ?	10,8	18,5	8,1	15,8	14,4	22,1
L'école était trop éloignée ?	17,3	7,9	26,4	11,4	5,4	3,5
Vos parents ne voulaient pas que vous continuiez vos études ?	9,7	2,8	12,4	4,1	6,2	1,1
Vous vouliez fonder une famille ?	6,5	0,0	4,1	0,0	9,7	0,0
Vous aviez atteint le niveau (de formation) souhaité ?	3,4	5,9	1,3	2,0	6,3	10,8
Autres	11,4	16,9	6,4	17,1	17,9	16,5
Observations	339	382	193	215	146	167

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes ayant arrêté leurs études soit 721 observations (dont 3 non réponses) sur les 1333, données pondérées.

Tableau 11 Arrêt des études : « Choix volontaire » vs « situation involontaire »

	Ensemble			Urbain			Rural		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Volontaire	64,1	59,4	68,3	71,49	70,66	72,18	58,54	51,36	65,14
Involontaire	35,9	40,6	31,7	28,51	29,34	27,82	41,46	48,64	34,86

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes ayant un niveau d'étude au moins égal au primaire et ayant arrêté leurs études, soit 691 observations. Données pondérées.

Nous examinons le lien entre les motifs d'arrêts des études et le niveau des études du jeune pour déterminer à quel niveau d'étude les jeunes subissent le plus souvent la contrainte pour arrêter leurs études. Les contraintes sont les plus fortes au primaire et au collège : 40% des arrêts sont involontaires (Tableau 12). Pour les femmes, les contraintes s'exercent le plus souvent dans le primaire (48% d'arrêts involontaires contre 42% pour le collège) alors que pour les hommes c'est le passage du collège au lycée qui pose le plus souvent des difficultés (40% contre 33%). Un modèle logit reprenant les variables explicatives décrite dans le Tableau 4 permet d'évaluer les effets des variables de caractéristiques individuelles et de ménage sur la probabilité que le jeune subisse un arrêt involontaire des études. Les résultats ne révèlent pas de relation significative en dehors des variables sexe, âge et milieu de résidence. Ainsi ni la taille du ménage, ni le revenu du

ménage ni les caractéristiques des parents n'ont de relation significative avec l'arrêt involontaire des études.

Tableau 12 Niveau d'étude et « Choix volontaire » vs « situation involontaire »

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Volontaire	involontaire	Volontaire	involontaire	Volontaire	involontaire
Primaire	59,2	40,8	52,0	48,0	67,1	32,9
Collège	59,3	40,7	58,4	41,6	60,0	40,0
Lycée et +	82,6	17,4	84,4	15,6	81,5	18,5
Rural						
	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Volontaire	involontaire	Volontaire	involontaire	Volontaire	involontaire
Primaire	57,5	42,5	50,3	49,8	66,7	33,4
Collège	54,7	45,3	52,3	47,7	55,9	44,1
Lycée et +	74,4	25,6	67,2	32,8	76,5	23,5
Urbain						
	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Volontaire	involontaire	Volontaire	involontaire	Volontaire	involontaire
Primaire	64,6	35,4	59,7	40,3	68,1	31,9
Collège	63,0	37,0	61,9	38,1	63,9	36,1
Lycée et +	85,7	14,4	87,4	12,6	84,1	15,9

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes ayant un niveau d'étude au moins égal au primaire et ayant arrêté leurs études soit 691 observations, données pondérées.

V. Niveau d'éducation et parcours professionnel

L'enquête OCEMO pose une question originale pour avoir l'appréciation du jeune sur son parcours une fois les études terminées. Il s'agit de la question E200 : *Depuis que vous avez arrêté vos études pour la première fois, qu'est ce qui résume le mieux votre vie professionnelle ?* Une seule réponse possible parmi six modalités qui représente les principaux parcours possibles et à partir desquels il a été possible de construire cinq grandes catégories de parcours : Dominante études ; Alternance chômage-emploi ; Dominante emploi aide familial ; Dominante emploi ; Dominante inactivité-chômage. Cette question permet de capter la trajectoire professionnelle du jeune au moyen d'une seule question assez simple et repose sur l'appréciation du jeune sur ce qu'il considère être l'activité principale (en termes de durée) dans son parcours souvent accidentée. La question qui nous intéresse ici est la suivante : l'accès aux niveaux d'éducation plus élevé permet-il d'avoir un parcours professionnel avec une dominante emploi ?

Les résultats du croisement entre le niveau d'études et le parcours des jeunes après la fin de leurs études sont présentés dans le Graphique 2. Premier constat : la dominante inactivité-chômage est très présente puisqu'elle concerne entre 32% des jeunes avec un niveau lycée ou plus et 44% des jeunes sans éducation. Ce résultat est directement lié au très fort taux

d'inactivité des femmes (62%) et ceci quel que soit leur niveau d'éducation puisque leur taux d'inactivité va de 57% pour celles qui n'ont pas d'éducation à plus de 76% pour celles qui ont le niveau collège ou encore de 60% pour les femmes avec un niveau Lycée ou plus. Ces taux d'inactivité aussi élevé ne sont pas une surprise puisqu'au niveau du Maroc, le taux d'activité des femmes est très faible (25% pour les 15 ans + au niveau national et 30% dans la région de MTH). Un résultat assez surprenant à première vue c'est que le taux d'inactivité des femmes ne semble pas vraiment baisser à mesure que le niveau d'éducation augmente. Ce constat est à nuancer dans la mesure où les femmes sans éducation ou avec un niveau primaire occupent pour une part significative d'entre elles (36% et 28%) des emplois d'aide familial généralement dans le milieu rural et dans l'agriculture auprès des parents ou du conjoint, alors que ce profil est quasi inexistant pour les femmes avec un niveau scolaire collège ou lycée et plus. Lorsque les femmes atteignent le niveau collège, elles ont des parcours avec des activités professionnelles occasionnelles avec alternance chômage-emploi (12%) ou plus pérennes (6%) et ces ratios s'élèvent respectivement à 19% et 18% pour celles qui atteignent au moins le niveau lycée. Ainsi, 18% des femmes avec un niveau collège ont un parcours professionnel avec un lien plus ou moins fort avec un emploi rémunéré et ce taux double (37%) lorsqu'elles ont un niveau lycée ou plus. Ces résultats mettent bien en avant une relation positive entre le niveau d'éducation et l'emploi pour les femmes, relation à confirmer par une étude économétrique tenant compte d'autres caractéristiques des jeunes.

A l'inverse des femmes, les hommes ne sont que marginalement concernés par l'inactivité ou le chômage prolongés (moins de 10%) quel que soit le niveau d'éducation. On note dans les parcours professionnels des jeunes hommes une césure entre ceux qui ont niveau d'éducation primaire ou inférieur et ceux qui ont un niveau collège ou plus. En effet, pour les hommes avec un niveau primaire ou moins, les trois profils dominante emploi, alternance chômage-emploi et dominante aide familial concerne chacun autour de 30% d'entre eux. Il n'y a donc pas véritablement de parcours dominant pour ces jeunes. En revanche, dès lors que le jeune homme a un niveau d'éducation collège et à fortiori un niveau lycée ou plus le parcours aide familial disparaît au profit de parcours en lien avec des emplois rémunérés : 73% des hommes avec un niveau collège et 82% des hommes avec un niveau lycée sont dans un parcours en lien plus ou moins fort avec l'emploi rémunéré. Cependant, le parcours alternance chômage-emploi est dominant pour le niveau collège (47% des cas) alors que c'est le parcours dominante emploi (47% des cas) pour le niveau lycée ou plus. Pour résumer le lien entre niveau d'éducation et parcours professionnel chez les hommes, nous pouvons dire que jusqu'au niveau primaire les jeunes hommes se répartissent de manière assez homogène entre aide familial, parcours accidenté chômage-emploi et parcours plus stable d'emploi. En passant au niveau collège le parcours professionnel s'oriente clairement vers les activités rémunératrices mais avec plutôt des parcours alternant chômage et emploi. Enfin, au niveau du lycée ou plus, la trajectoire professionnelle s'oriente plus vers des parcours d'emploi stabilisé. Ce lien positif entre niveau d'éducation et parcours professionnel doit être validé par un modèle économétrique tenant compte des autres caractéristiques des jeunes, notamment du milieu de résidence.

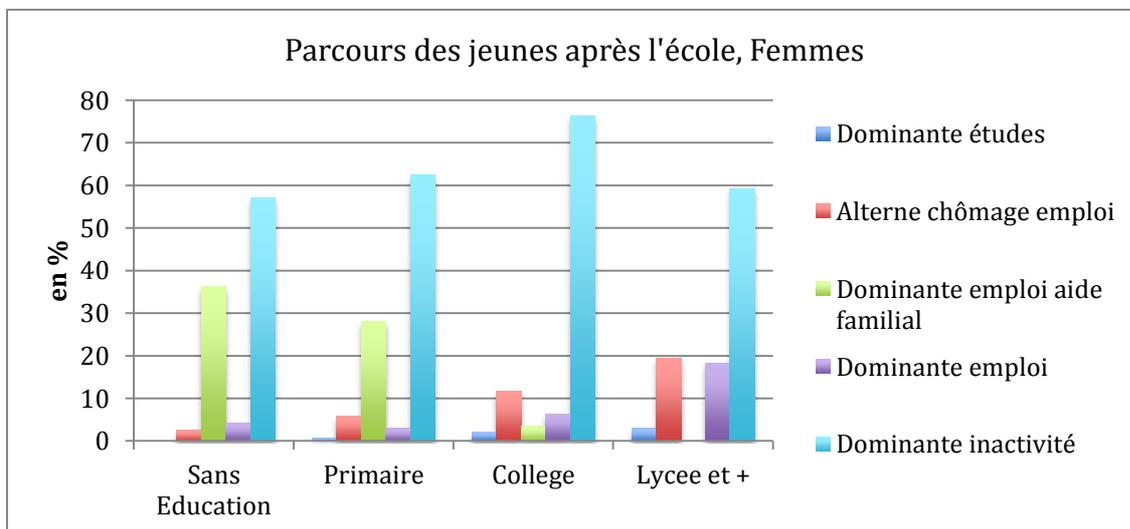
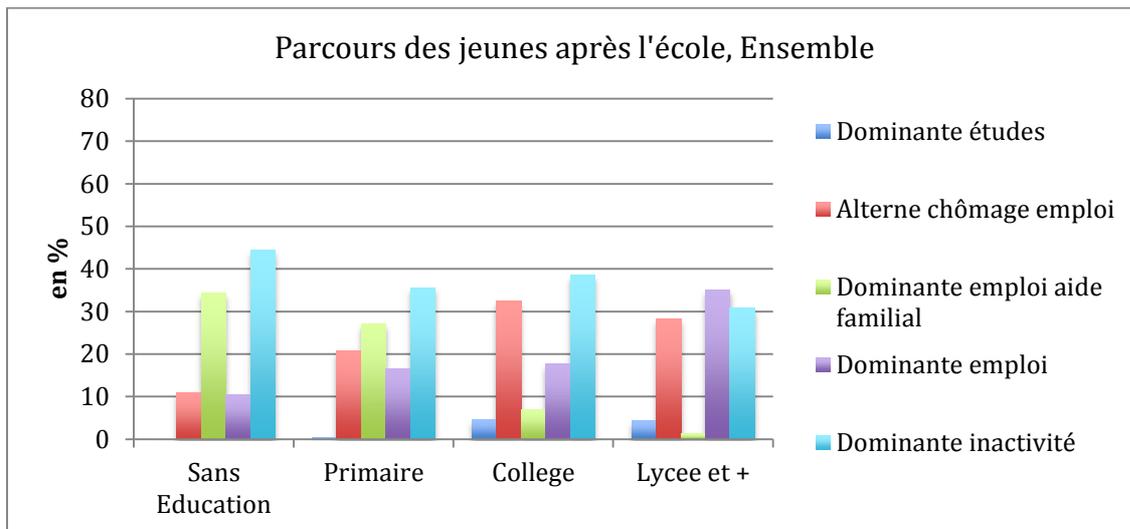
Pour conforter nos résultats sur la relation entre le niveau d'éducation des jeunes et le profil de leur parcours professionnel nous proposons de tester un modèle logit simple dont la variable dépendante prend la valeur 1 si le parcours professionnel du jeune est centré sur le marché du travail à savoir s'il a un parcours avec une alternance chômage-emploi ou avec une dominante emploi. La variable dépendante prend la valeur 0 si son parcours est centré sur l'inactivité ou

l'activité d'aide familial. Bien entendu, l'inactivité et l'aide familial relève de deux profils bien différents mais d'une part nous nous intéressons ici au lien entre le niveau d'éducation et la participation des jeunes au marché du travail d'où l'association des parcours chômage-emploi et parcours emploi et d'autre part étant donné le profil très différent pour les hommes et les femmes nous proposons un modèle par sexe ce qui oblige à opérer des regroupements en raison du faible nombre d'observations. Ainsi la variable dépendante est :

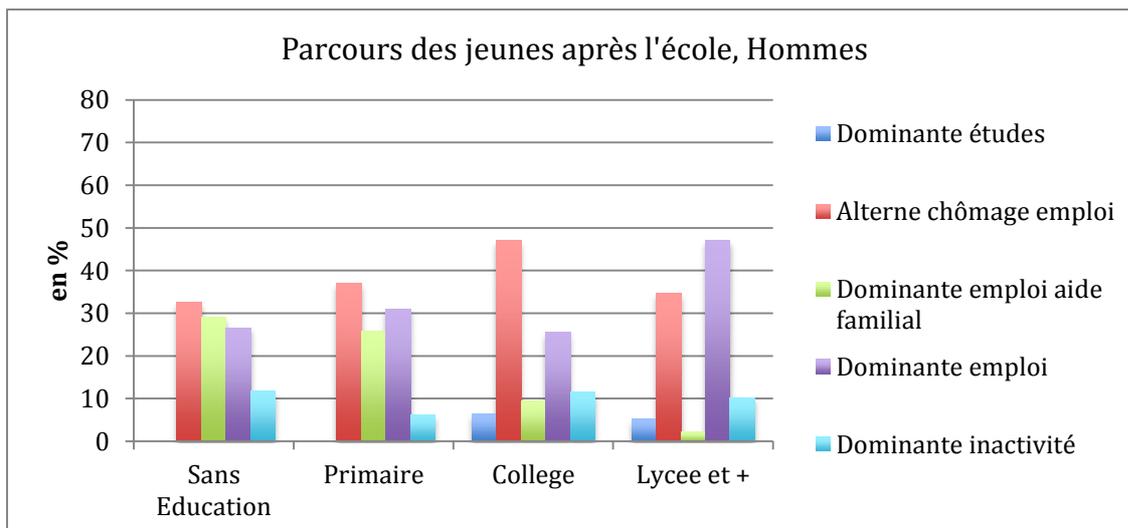
Parcours Emploi marchand= 1 si parcours alternance chômage-emploi ou parcours dominante emploi

Parcours Emploi marchand= 0 si parcours aide familial ou parcours chômage long-inactivité⁷

Graphique 2 Parcours des jeunes après l'école



⁷ Les quelques rares observations avec un parcours à dominante en études sont exclues de l'analyse.



Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes qui ne sont pas en cours d'études, données pondérées.

Les statistiques descriptives par sexe et milieu de résidence de cette nouvelle variable de parcours professionnel sont présentées dans le Tableau 13. Elles mettent bien en lumière la dichotomie entre les femmes qui ont très majoritairement un parcours HORS marché du travail (87% d'entre elles) et les hommes avec un parcours majoritairement en lien avec le marché du travail (71% d'entre eux). Au-delà des effets sexe et milieu de résidence, observe-t-on des effets niveau d'éducation, caractéristique du ménage et des parents ? Le modèle logit apporte des éléments de réponse, nous utilisons les variables explicatives déjà retenues pour les précédents modèles et présentées dans le Tableau 4 auxquelles nous ajoutons la variable niveau d'éducation. Ce modèle est testé pour l'ensemble de l'échantillon puis pour les hommes et les femmes séparément.

Tableau 13 Parcours professionnel axé marché du travail

	Ensemble		Rural		Urbain	
	Profil HORS emploi marchand	Profil emploi marchand	Profil hors emploi marchand	Profil emploi marchand	Profil hors emploi marchand	Profil emploi marchand
Hommes	29,1	70,9	35,5	64,5	17,3	82,7
Femmes	87,5	12,5	93,3	6,7	74,6	25,4
Total	61,3	38,7	68,2	31,8	47,3	52,7

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes qui ne sont pas en cours d'études, données pondérées.

Les résultats des modèles logit sont présentés dans le Tableau 14 et nous permettent de confirmer le lien fort entre le niveau d'étude du jeune et sa participation à l'emploi marchand. Non seulement, le niveau d'éducation a un effet positif sur la participation du jeune à l'emploi marchand mais cet effet est croissant : par rapport à la référence « niveau primaire » le coefficient est de -0,5 pour le niveau sans éducation et de 0,8 pour le niveau lycée ou plus mais non significatif pour le niveau collège. L'analyse par genre nuance un peu ce résultat global. On s'aperçoit que si globalement le niveau d'éducation a un effet positif sur la participation des jeunes à l'emploi marchand, il semble y avoir non pas un effet linéaire mais un effet de seuil notamment pour les femmes. En effet, pour ces dernières, seul le niveau lycée ou plus a, toutes

choses égales par ailleurs, un effet positif et significatif sur la participation à l'emploi marchand. En d'autres termes, pour favoriser la participation des femmes à l'emploi marchand du travail il semble nécessaire de les aider à poursuivre leur scolarité au moins jusqu'au niveau lycée sinon elles n'auront pas une probabilité plus élevée d'être en emploi marchand. Pour les hommes, l'analyse est légèrement différente avec la présence deux niveaux seuils : le primaire et le lycée. Avoir un niveau d'éducation du primaire permet par rapport aux hommes sans éducation d'avoir une probabilité plus élevée de participer à l'emploi marchand. En revanche, passer du niveau primaire au niveau collège n'améliore pas cette probabilité de participation au marché du travail, il leur faut obtenir un niveau lycée ou plus.

Tableau 14 Déterminants du parcours professionnel axé marché du travail

	(1)	(2)	(3)
Parcours marché du travail =1	Ensemble	Femmes	Hommes
Sexe (réf. = femmes)	3.008*** (14.43)		
0.loin3 (rural proche)	-0.170 (-0.67)	-0.542 (-1.40)	0.174 (0.47)
1.loin3 (rural enclavé)	-0.192 (-0.56)	-0.589 (-1.00)	0.0565 (0.12)
2b.loin3 (urbain)	réf	réf	réf
AGE	0.539*** (2.94)	0.725** (2.35)	0.576** (2.20)
AGEsq	-0.00859** (-2.38)	-0.0121** (-2.02)	-0.00974* (-1.84)
Célibataire (réf. marié)	1.198** (3.25)	1.167** (2.36)	1.404*** (2.71)
Enfants (réf. Pas d'enfant)	0.356 (0.92)	-0.336 (-0.64)	1.239** (2.10)
Famille petite taille	Réf.	Réf.	Réf.
Famille taille moyenne	-0.318 (-1.04)	-0.627 (-1.41)	-0.181 (-0.42)
Famille grande taille	-0.0701 (-0.19)	-0.146 (-0.27)	-0.0356 (-0.07)
Rang du jeune dans la fratrie	0.0637 (1.26)	0.0993 (1.36)	0.0366 (0.49)
Revenu du ménage (hors revenu du jeune)	-0.000166*** (-2.96)	-0.000101 (-1.20)	-0.000207*** (-2.87)
Présence d'au moins un aide familial (réf. = Non)	-1.554*** (-6.24)	-0.793 (-1.58)	-1.892*** (-6.31)
Père sans éducation	Réf.	Réf.	Réf.
Père niveau primaire ou +	0.108 (0.37)	-0.377 (-0.78)	0.288 (0.69)
Mère sans éducation	Réf.	Réf.	Réf.
Mère niveau primaire ou +	-0.109 (-0.28)	1.275** (2.21)	-1.040** (-2.13)
Père sans emploi rémunéré	Réf.	Réf.	Réf.
Père salarié	0.296 (1.05)	0.353 (0.83)	0.459 (1.07)
Père indépendant	-0.0396 (-0.15)	0.367 (0.88)	-0.225 (-0.61)
Sans éducation	-0.545** (-2.14)	-0.597 (-1.40)	-0.603* (-1.67)
Niveau primaire	Réf.	Réf.	Réf.
Niveau Collège	0.259 (0.98)	0.341 (0.75)	0.151 (0.43)
Niveau lycée ou +	0.780** (2.37)	0.963* (1.94)	0.307 (0.69)
Constante	-9.975*** (-4.20)	-12.34*** (-3.14)	-7.288** (-2.17)
Observations	1028	590	438

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes qui ne sont pas en cours d'études, données pondérées.

VI. Niveau d'éducation et questions d'opinions

L'enquête OCEMO sur les jeunes comporte un volet sur l'opinion des jeunes sur la situation de leur pays mais aussi sur leur situation personnelle et leur sentiment sur leur inclusion sociale et économique. L'éducation en favorisant, du moins en théorie, les possibilités d'accès à une meilleure situation professionnelle, à un réseau social plus vaste et plus généralement à une plus grande liberté devrait influencer les opinions de jeunes sur leur environnement et leur situation. Pour vérifier cette hypothèse nous devons tenir compte des autres variables importantes qui influencent également les opinions des jeunes. Ces variables de contrôle sont l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le revenu du ménage, la situation des parents. Nous proposons ainsi de tester, à l'aide d'une analyse toutes choses égales par ailleurs au moyen de modèles logit, l'effet de l'éducation sur cinq variables d'opinions construites à partir de l'analyse de Mansuy (2014). Nos cinq variables d'opinions, présentées dans le Tableau 15, concernent le sentiment des jeunes par rapport à : leur futur (optimiste sur leur futur?) ; leur sentiment de réussite par rapport à leur parents ; leur souhait d'avoir un projet professionnel ; leur souhait de mobilité nationale ou internationale et leur degré de liberté.

Tableau 15 Les variables d'opinion retenues sont les suivantes

Thématique	Question	Variable dépendante du modèle logit
Avenir professionnel	En ce qui concerne votre avenir professionnel, vous êtes	Avenir = 1 si plutôt optimiste Avenir = 0 sinon
Sentiment de liberté	Diriez-vous que vous êtes libre de décider de votre vie ?	Libre = 1 si oui ou plutôt oui Libre = 0 si plutôt non ou non pas du tout
Projet de vie	Quel est votre projet de vie ?	Projet = 1 si projet professionnel Projet = 0 sinon
Mobilité	Envisagez-vous d'aller vivre à l'étranger ? Envisagez-vous de changer de région à l'intérieur du Maroc ?	Mobile = 1 souhait de vivre à l'étranger ou changer de région au Maroc Mobile = 0 sinon
Sentiment de réussite par rapport aux parents	Au niveau général, diriez-vous que, par rapport à vos parents, vous réussissez (socialement) dans la vie...	Réussite = 1 si mieux ou plutôt mieux Réussite = 0 sinon

Les résultats des modèles logit sont présentés dans le Tableau 16 et nous nous focaliserons sur les effets du niveau d'éducation sur les variables d'opinions. Une fois pris en compte les variables de caractéristiques individuelles et du ménage, nous observons que le niveau d'éducation joue un rôle significatif sur le sentiment de liberté, l'existence d'un projet professionnel et le souhait d'une mobilité alors que ce rôle est non significatif sur leur sentiment par rapport à leur avenir ou sur leur situation relative par rapport à leur parent. Ainsi, lorsque, toutes choses par ailleurs, les jeunes ont accès un niveau d'éducation plus élevé, ils ont plus souvent le sentiment d'être libres, ambitionnent d'avoir une activité professionnelle et pensent à une mobilité

(internationale pour une grande majorité). Cependant, un niveau d'éducation plus élevé ne donne pas aux jeunes une vision positive de leur avenir ni de leur situation actuelle par rapport à la situation de leur parent.

Tableau 16 Effets du niveau d'éducation sur les questions d'opinions

	Avenir	Libre	Projet	Mobile	Réussite
Sexe (réf. = femmes)	0.822*** (5.19)	2.282*** (11.97)	1.463*** (8.78)	0.980*** (6.55)	0.135 (0.91)
rural proche	-0.466** (-2.51)	-1.003*** (-4.60)	0.0460 (0.23)	0.509*** (2.81)	0.195 (1.13)
rural enclavé	-0.238 (-0.98)	-1.414*** (-4.98)	0.0575 (0.21)	0.614** (2.58)	0.0923 (0.40)
urbain	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
AGE	0.0100 (0.58)	0.0865*** (4.43)	0.0287 (1.55)	-0.0337** (-2.04)	0.00761 (0.48)
Célibataire (réf. marié)	0.308 (1.10)	-0.853*** (-2.81)	0.446 (1.51)	0.327 (1.29)	-0.422* (-1.67)
Enfants (réf. Pas d'enfant)	0.0224 (0.08)	-0.611** (-1.97)	-0.0749 (-0.24)	0.0590 (0.22)	-0.237 (-0.90)
Revenu du ménage (hors revenu du jeune)	-0.0000325 (-0.77)	0.0000637 (1.20)	0.0000169 (0.39)	0.0000344 (0.87)	-0.0000559 (-1.46)
Père sans éducation	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Père niveau primaire ou +	-0.184 (-0.81)	0.0592 (0.21)	0.196 (0.86)	-0.0692 (-0.32)	-0.339* (-1.66)
Mère sans éducation	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Mère niveau primaire ou +	0.715** (2.46)	-0.736** (-2.00)	0.602** (1.97)	-0.159 (-0.56)	0.0124 (0.04)
Père sans emploi rémunéré	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Père salarié	0.222 (1.01)	-0.133 (-0.51)	-0.0198 (-0.09)	-0.476** (-2.30)	-0.274 (-1.37)
Père indépendant	0.0897 (0.42)	-0.0485 (-0.20)	0.130 (0.59)	-0.0941 (-0.48)	0.00740 (0.04)
Sans éducation	0.260 (1.34)	-0.827*** (-3.94)	-0.338 (-1.55)	-0.00699 (-0.04)	0.00976 (0.06)
Niveau primaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Niveau Collège	-0.163 (-0.77)	0.314 (1.29)	0.645*** (3.06)	0.515** (2.56)	0.340* (1.73)
Niveau lycée ou +	-0.173 (-0.70)	0.790** (2.35)	0.874*** (3.49)	0.756*** (3.15)	0.279 (1.21)
Constante	-1.525*** (-2.75)	-0.989 (-1.59)	-2.848*** (-4.72)	-0.513 (-0.98)	0.515 (1.01)
Observations	1046	1046	1046	1046	1036

Source : Calculs auteur, Enquête OCEMO (2013)

Champ : Jeunes qui ne sont pas en cours d'études, données pondérées.

VII. Conclusion (à revoir)

Le volet éducation de l'enquête OCEMO sur la jeunesse de la région de MTH a permis de cerner les difficultés des jeunes quant à l'accès à l'éducation de base. En effet, bien que l'école soit obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans depuis 1999 au Maroc, un quart des jeunes de la région de MTH n'a pas un niveau d'éducation primaire avec ce que cela implique en termes d'illettrisme et d'absences de connaissance de base. Cette absence d'éducation concerne plus particulièrement les femmes vivant dans le milieu rural : une sur deux n'a pas le niveau primaire alors que ce taux est de 12% pour celles vivant dans un milieu urbain. Un constat positif est que pour les générations les plus jeunes (15-19 ans), l'accès à l'éducation de base s'est sensiblement amélioré. A noter que dans cette étude nous nous sommes intéressés au niveau d'éducation déclaré et non au diplôme obtenu afin d'étudier les déterminants de l'accès à un niveau d'éducation et les liens entre le niveau d'éducation et le parcours professionnel. L'accès à l'éducation primaire (et supérieur) est toutes choses égales par ailleurs beaucoup plus difficile pour les jeunes filles que pour les garçons surtout lorsqu'elles sont en milieu rural. Les variables de l'environnement familial du jeune qui exercent une influence positive sur son niveau d'éducation sont standards : le revenu du ménage et le niveau d'éducation des parents notamment du père. En revanche, ni la taille du ménage, ni le rang du jeune dans la fratrie et ni le type d'activité du père n'ont, toutes choses égales par ailleurs, d'effets significatifs sur le niveau d'éducation des jeunes.

Les principaux motifs d'arrêts des études avancés par les jeunes peuvent être regroupés en deux grandes catégories : ceux qui relèvent d'un choix du jeune (arrêts volontaires) et ceux qui au contraire s'imposent à lui (arrêts involontaires). Plus d'un tiers des jeunes qui ont arrêté leurs études déclarent un motif involontaire notamment le manque de moyens financiers qui est une cause commune aux filles et aux garçons alors que l'éloignement de l'école est très souvent cités par les jeunes filles du milieu rural et l'échec scolaire est un motif souvent évoqué par les garçons du milieu urbain. Ces résultats indiquent que les pouvoirs publics peuvent, à l'aide de politiques ciblées, améliorer le niveau d'éducation des jeunes. Par la suite, un niveau d'éducation plus élevé permet aux jeunes d'avoir, comme l'a souligné notre étude, un parcours professionnel beaucoup plus souvent en lien avec le marché du travail sans cependant garantir une insertion pérenne sur un emploi ni donner aux jeunes une vision optimiste de leur situation et de leur avenir.

BIBLIOGRAPHIE (à compléter)

HCP (2009) : *Les indicateurs sociaux du Maroc, 2009*, Royaume du Maroc, HCP.
Kocoglu (2014) : « Formation et emploi des Jeunes dans les Pays méditerranéens », Rapport pour l'OCEMO Programme MedNC, à paraître

ANNEXES : Stat descriptives autres variables éducation

\$\$ Résultat curieux : E25PUB (formation en cours est elle organisée dans le secteur public ou privé) : 1=Public et 0=Privé mais problème selon les résultats 80% des jeunes en cours d'études sont dans le privé !!

E25PU : seulement 18% de réponse soit 235 observations, pas exploitables

E25PUB	Freq.	Percent	Cum.
	1,044.84574	78.38	78.38
0	235.665014	17.68	96.06
1	52.489221	3.94	100.00

Total 1,333 100.00

E25PUB	En Etude	Total
	1.8918064	1.8918064
	100.00	100.00
	0.69	0.69
0	222.33186	222.33186
	100.00	100.00
	80.70	80.70
1	51.278365	51.278365
	100.00	100.00
	18.61	18.61
Total	275.50203	275.50203
	100.00	100.00
	100.00	100.00

- E30INT : avez vous interrompu vos études un ou plus : <1% de oui pas exploitable
- E50DIC : Code national du diplôme préparé, \$\$table de passage ?
- E50DIP : diplôme préparé en clair, pas exploitable texte avec 1 observation par individu en cours de formation.
- E70FOR : 285 réponses dont 278 modalités 3 càd Non, pas exploitable
- E80 : avis sur la formation, note 1 (pas du tout d'accord) à 4 (tt à fait d'accord)

		1	4
E80A_CON	La formation me donne confiance en moi	8%	77%
E80B_UTI	La formation m'enseigne des choses utiles pour un	2%	87%

	futur travail		
E80C_PER	La formation est une perte de temps	94%	3%

Réponses pas exploitables car trop concentrées dans les modalités « tt va bien ».

-E95RAI : Raison principale d'avoir opté pour cette formation : réponses trop dispersées parmi 13 modalités de réponses, non exploitable

E95RAI		Freq.	Percent	Cum.
.		1,058.9519	79.44	79.44
1	Parce qu'il y avait un stage en entreprise.	4.34330502	0.33	79.77
2	Parce que vous étiez doué(e) pour cela	26.3640729	1.98	81.74
3	Pour avoir de meilleures chances d'avoir un emploi par la suite.	70.4599688	5.29	87.03
4	Pour avoir un bon salaire.	15.2060509	1.14	88.17
5	Parce que vous vouliez un emploi dans ce domaine.	20.1150804	1.51	89.68
6	Parce que cela vous intéressait personnellement.	12.5949782	0.94	90.63
7	Pour avoir un diplôme.	58.2021032	4.37	94.99
8	Pour continuer vos études à un niveau supérieur.	48.65431869	3.65	98.64
9	Pour préparer un concours administratif.	3.628084749	0.27	98.91
10	Pour faire plaisir à vos parents.	7.0986951	0.53	99.45
11	Parce que vous n'aviez pas les moyens d'aller ailleurs.	1.34609127	0.10	99.55
12	Parce que vous n'aviez pas d'autres idées.	2.08014411	0.16	99.70
13	C'était le plus proche de votre domicile.	3.18154651	0.24	99.94
97	Aurres	.773663759	0.06	100.00
Total		1,333	100.00	

E105RAI : motivation principale pour choisir un métier : réponses trop dispersées parmi 9 modalités de réponses, non exploitable

E105RAI		Freq.	Percent	Cum.
.		1,057.5613	79.34	79.34
1	Travailler dans un domaine qui vous passionne	61.681618	4.63	83.96
10	Être votre propre patron	17.0554055	1.28	85.24
2	Voyager	5.041490376	0.38	85.62
3	Rencontrer beaucoup de personnes	1.65215242	0.12	85.75
4	Vous sentir utile	44.7589732	3.36	89.10
5	Avoir une grande liberté dans votre travail	27.5975488	2.07	91.17
6	Avoir un emploi sécurisé	70.0546486	5.26	96.43
7	Rester dans votre région	2.17035633	0.16	96.59
8	Bien gagner votre vie	45.426462	3.41	100.00

Total		1,333	100.00	

E110PRO : existence d'un projet professionnel précis (0=Non) : très grosse majorité de réponse NON, pas exploitable

E110PRO	Freq.	Percent	Cum.	
	1,057.5613	79.34	79.34	
0	182.325117	13.68	93.01	
1	61.8407042	4.64	97.65	
2	31.2728344	2.35	100.00	
Total	1,333	100.00		

Education non formelle : E133NOF : 4% de oui, pas exploitable.

E136PRI : Diplôme obtenu dans le privé ou le public ? réponses : <3% dans le privé, non exploitable

E142INT : diplôme de la formation professionnelle 95% de non réponses

E150PAY : pays d'obtention du diplôme de l'enseignement sup : 96,5% de non réponses et lorsque réponse Maroc. Pas exploitable

E160INT : interruption des études ? 1,5% oui avec interruption, pas exploitable

E185 : Age de fin des études par tranche (TAFE)

TAFE	Freq.	Percent	Cum.
Sans éducation	381.8572723	28.65	28.65
7-14 ans	340.269432	25.53	54.17
15-18 ans	222.051838	16.66	70.83
19-27 ans	113.319405	8.50	79.33
En études	275.502028	20.67	100.00
Total	1,333	100.00	

E210FND : formation non diplômante : 1% de oui, non exploitable, donc questions suivantes qui portent sur cette formation de E220 à E250 non exploitables.